

## Union pour Saint-Germain / Fourqueux

### CoVid-19 : QUELS IMPACTS FINANCIERS ?

L'épidémie CoVid-19 a lourdement touché notre pays et notre Ville.

Face aux difficultés, la solidarité a été exemplaire et de très nombreuses initiatives se sont multipliées afin d'aider nos concitoyens à affronter cette crise, dans ses aspects humains, matériels et sanitaires.

Notre réponse ne s'est pas fait attendre et c'est tout début mars que la Ville a déclenché son plan d'action. Les commandes se sont succédées pour subvenir à la fourniture de gel hydro alcoolique et de masques pendant la période où les stocks manquaient.

C'est donc précocement que nous avons réussi à obtenir tout ce matériel nécessaire. Aussi, il a pu être distribué à l'ensemble de nos concitoyens, et même porté au domicile des plus fragiles d'entre nous. De nombreux bénévoles, en soutien de notre personnel communal, en ont assuré la distribution.

C'est, par conséquent, plus de 448 000 masques de tous types (FFP1, FFP2 ou tissu) qui ont été commandés et distribués !

Mais l'ensemble de ce matériel a un coût; Pour notre ville, il est de 1,2 M€. À cela s'ajoutent les pertes de recettes, comme celles liées au stationnement, mais aussi celles que nous avons décidées, comme l'exonération des droits d'occupation des terrasses des cafés et restaurants de notre ville.

En effet, il était de notre devoir de les soutenir dans cette crise sanitaire devenue économique. De plus, notre commerce local est aussi une véritable richesse patrimoniale car il est à l'origine du développement de notre cité. Ces pertes de recettes augmentent le coût total actuel de cette crise jusqu'à 2,4 M€.

Financièrement, en décembre dernier, lors du vote du budget 2020, nous ne pouvions pas prévoir la crise de la CoVid-19, mais nous avions les marges nécessaires qui nous ont permis de franchir cet obstacle.

Nous nous réjouissons, pour les concitoyens de notre cité, d'avoir pu y faire face grâce à notre bonne gestion des deniers publics.

**Maurice Solignac,**  
maire-adjoint chargé des Finances

## Saint-Germain écologique et solidaire

### QUELLE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE POUR NOTRE VILLE ?

Dans la dernière édition, l'équipe majoritaire portait comme priorité la concertation citoyenne, quitte à citer la mise en œuvre de conseils et de comités consultatifs. Il ne faut cependant pas confondre la consultation, qui permet de recueillir des avis et opinions préalablement à une décision, et la concertation qui consiste à travailler ensemble pour faire aboutir un projet. La majorité municipale nous a habitués jusqu'ici à des processus de consultation voire même à de simples informations sur des projets actés.

Les conseils de quartiers doivent être réactivés et restructurés. Ils seront saisis avant que le conseil municipal ne délibère sur les projets concernant leur territoire. Nous serons attentifs à ce qu'ils soient le support d'un budget participatif pour des projets d'intérêt général (et non individuels) dont le montant devra être porté au budget de la commune.

Est également annoncée la mise en œuvre de plusieurs conseils consultatifs, mais quel est leur rôle et leur périmètre exact ? Nous avons appelé de nos vœux un comité citoyen dédié à l'environnement et au climat, indispensable pour évaluer l'impact de chacune des décisions de la commune. De même, nous avons proposé un comité local de la vie associative pour introduire plus de transparence dans l'attribution des subventions et la gestion des salles.

Enfin, le conseil municipal junior était jusqu'à présent composé de membres élus pour deux ans et choisis dans des classes de CM1. Il semble important qu'il soit formé de membres plus âgés, élus dans les collèges et les lycées de façon à enrichir les propositions et les actions qu'ils peuvent mener.

C'est en mettant en œuvre une réelle concertation fondée sur l'intelligence collective que les habitants ne seront pas de simples administrés mais des citoyens à part entière impliqués dans leur commune.

Retrouvez nous sur Facebook et Twitter  
Vos élus : **Keyne Richard,**  
**Blandine Rhoné, Jocelyn Jean-Baptiste**

## Unis pour agir à Saint-Germain

### LA PIÉTONNISATION DU CENTRE- VILLE : COMMENT RÉUSSIR ?

La majorité municipale ne s'en cache pas. Le déconfinement a été une "opportunité" pour piétonner le centre-ville. Le résultat semblerait plutôt positif ce qui justifierait que cette expérimentation soit pérennisée aux fins de semaine.

Beaucoup d'incertitudes planent sur un projet qui avance à petit pas. La piétonnisation n'est pas "nouvelle". Depuis le projet phare de la place du Marché-Neuf (2007), les rues piétonnes gagnent du terrain.

Les attraits de la piétonnisation sont importants en particulier sur l'amélioration du cadre de vie. L'aménagement résulte d'une volonté claire de privilégier le piéton à tout autre mode de transport, son bien-être et sa sécurité et de redonner animation et dynamisme commercial.

Cette nouvelle phase de la piétonnisation du centre-ville ne peut se faire dans la précipitation :

- l'accessibilité des rues piétonnes nécessite de revoir la politique de stationnement, de libérer des zones dédiées en périphérie et de les desservir par des transports en communs adaptés ;

- une analyse des flux de circulation doit permettre d'adapter un plan de circulation concerté avec les riverains et les commerçants ;

- certains flux étant reportés sur d'autres itinéraires, une étude des nuisances des rues adjacentes doit être menée avec pour objectifs de les diminuer et d'assurer la sécurité des piétons.

Améliorer la qualité de vie en reconsidérant l'ensemble des modes de déplacement, redonner une vraie place aux mobilités douces, réduire la pollution et les nuisances de la ville, attirer des visiteurs et rendre du dynamisme à nos commerces, tels sont les projets concertés avec ses habitants que la municipalité doit réussir.

Au-delà de la précipitation des dernières semaines, pire serait l'hésitation car la piétonnisation nécessite lisibilité, visibilité et sérénité pour toutes et tous.

Pour nous contacter : [mouvement.upa@gmail.com](mailto:mouvement.upa@gmail.com)

**Alexandre Grevet, Gislaïne Fraboulet**

## Audace pour Saint-Germain

### DÉNI DE DÉMOCRATIE !

Les plaies de la fusion-absorption de Fourqueux par Saint-Germain-en-Laye ne sont pas encore refermées... La meilleure preuve est le résultat des élections municipales de mars dernier où la liste Pericard-Level n'avait rassemblé que 49,9% des votants fourqueusiens. Ce qui signifie que, contrairement à 2014, une majorité des habitants de Fourqueux qui se sont déplacés aux urnes n'ont pas souhaité voter pour cette liste, la fusion étant intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Malgré ce désaveu, la majorité municipale a désigné un Conseil municipal délégué de Fourqueux avec 100% d'élus issus de ses propres rangs, et se débarrasse de l'opposition avec un procédé antidémocratique que nous continuerons de dénoncer. Nous ne lâcherons pas. Nous refusons que la démocratie locale soit confisquée et demandons une fois encore à la majorité municipale que l'opposition soit représentée !

Les Fourqueusiens seraient-ils, aux yeux de la majorité, des demi-citoyens qui n'auraient pas le droit à une représentation de l'opposition ?

Enfin, il faut que les instances créées se réunissent réellement, que ce soit le Conseil délégué de Fourqueux ou encore les conseils de quartiers. Ils sont des outils de démocratie de proximité auxquels les Saint-Germainois sont attachés.

Sans transition, nous souhaitons terminer par un hommage. "Une vague est morte sur nos rives matérielles. Sans bruit, sans force, car elle venait de très loin. Je l'ai prise dans le creux de ma main. Puis elle m'a échappé et il n'en restait rien", Jean Raspail, Pêcheur de lune, 1990. Dans un silence assourdissant et incompréhensible du Ministre de la culture et des grands médias, nous avons appris le décès de Jean Raspail (1925-2020). Jean Raspail s'est éteint mais son œuvre, elle, reste à jamais.

Pour nous contacter : [audacepour saintgermain@gmail.com](mailto:audacepour saintgermain@gmail.com). Suivez notre actualité sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter.

**Christophe Bentz, Marie-Alix Decroix**